

# LE JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Journal Quotidien d'Union Nationale

N° 14.341 — QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — MERCREDI 2 FÉVRIER 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 — Marseille

## ABONNEMENTS

Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard  
et Basses-Alpes..... 6 fr. 6 fr. 47 fr.  
Autres départements et l'Algérie..... 6 fr. 11 fr. 30 fr.  
Étranger (Union postale)..... 6 fr. 17 fr. 30 fr.  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois  
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

## ANNONCES

annonces Anglaises, la ligne : 4 fr. — Réclames : 4 fr. — Faits divers : 3 fr.  
Après Chronique locale, la ligne : 5 fr. — Après Chronique locale : 4 fr.  
Les insertions sont exclusivement reçues  
A Marseille : chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux  
A Paris : à l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

## Les Bandits s'excusent !

Des zeppelins sur Paris ! Des zeppelins sur l'Angleterre ! La furie sanguinaire des Boches se donne libre cours. Leurs bombes ont tué des vieillards, des femmes et des enfants : belle victoire, n'est-ce pas vrai ? Toute l'Allemagne en hâte de joie.

Dans leurs journaux, les Boches déclarent qu'il y a tout lieu d'être satisfait des résultats de l'expédition. Naturellement ! Rien ne saurait être plus agréable à ce peuple de bandits que le sang des victimes innocentes...

Cependant, il semble que, pour la forme, les assassins éprouvent le besoin de s'excuser. Ils font savoir gracieusement que, « en représailles du bombardement de Fribourg-en-Brisgau, ville ouverte, par une escadrille d'avions français, un zeppelin a lancé des bombes sur la forteresse de Paris ». C'est joindre l'hypocrisie la plus basse à la plus révoltante lâcheté.

Ainsi, c'est nous qui avons commencé ! C'est nous qui avons institué les premiers ces immondes pratiques de guerre qui ne font pas de distinction entre les soldats et les civils, entre les combattants et les non combattants ! C'est nous qui avons poussé l'esprit de destruction et de meurtre jusqu'à une sorte de furieuse débauche qui ramène l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle à la plus atroce barbarie des anciens âges ! On accusait les Boches d'être des sauvages. Allons donc ! Ils ne font que se défendre. Ils assassinent des vieillards, des femmes et des enfants, c'est bien malgré eux : ils y ont été contraints.

Les assassins assassinent, mais ils s'excusent. Ils s'excusent de la liberté grande qu'il ont prise. Ce sont des assassins bien élevés et qui connaissent les belles manières...

Mais on leur laisse leurs excuses pour compte.

Dans ses Pensées de Guerre qu'un journal d'outre-Rhin a publiées il y a quelques mois, Thomas Mann a écrit : « La Kultur est une organisation spirituelle du monde qui n'exclut pas la sauvagerie sanglante ». Cette simple phrase en dit beaucoup plus que toutes les excuses hypocrites d'aujourd'hui. Elle nous donne la clé de tous les criminels agissements boches.

Les Boches jettent des bombes sur des villes ouvertes non pas en guise de représailles, comme ils ont l'impudence de le prétendre, mais parce que leur Kultur autorise et justifie tous les attentats.

Les gestes abominables de leurs aviateurs précédent de la même doctrine qui inspire les gestes abominables de leurs pirates-assassins. Les brigands de l'air ne sont ni plus infâmes ni plus lâches que les brigands au service de l'Amiral von Tirpitz. Les uns et les autres se valent. Les uns et les autres s'évertuent à servir avec la même zèle la cause de la grande Allemagne, la cause de l'Allemagne au-dessus de tout. Car cette cause se défend par le terrorisme.

C'est dans l'espoir de terrifier leurs ennemis que les Boches s'efforcent de faire le plus grand nombre possible de victimes parmi les populations civiles. Se rendant compte qu'ils ne peuvent rien contre notre front, ils s'imaginent qu'ils réussiront à nous décourager en tuant par-ci par-là quelques vieillards, quelques femmes, quelques enfants... Et c'est pour cela que, tout en feignant de s'excuser, ils proclament allègrement qu'il y a tout lieu d'être satisfait des résultats de l'expédition.

Les bandits s'excusent dans le même moment où ils se déclarent pleinement satisfaits d'avoir réussi leur mauvais coup. Mais quelque douceuse qu'elle soit pour nous, la réussite de leur « expédition » ne saurait en rien affaiblir la résolution virile du pays. Bien au contraire, elle ne fait qu'exalter notre volonté de vaincre pour en finir avec les Barbares qui se mettent de plus en plus en dehors de toute civilisation et de toute humanité !

CAMILLE FERDY.

## D'autres Héros

Il faudrait les citer, eux aussi, à l'ordre du jour, bien qu'ils ne soient pas au front, car ils ont exposé vaillamment leur vie pour sauver celle de nos soldats contre un ennemi plus terrible que les Boches, contre le choléra qui, grâce à leurs expériences, n'a point fait son apparition comme dans toutes les grandes guerres.

Ces héros, sont trois savants de l'Institut Pasteur de Tunis, et voici leur exploit : A la recherche d'un sérum anticholérique, ils devaient procéder à une série d'opérations dangereuses à l'estomac. Il s'agissait d'abord d'injections intra-veineuses de bacilles vivants du choléra ; puis, pour éprouver cet assai d'immunité, il fallait absorber de

pareils bacilles par la voie digestive, c'est-à-dire risquer une mort horrible. Les sujets pour de telles expériences ne se trouvent pas abondamment. Nos trois savants, MM. Nicolle, Coner et Gonsalvi, ne les cherchèrent point d'ailleurs ; stoïquement, ils opérèrent sur eux-mêmes et attendirent avec calme les résultats.

Ces résultats heureusement furent bons. Les miracles du sérum anticholérique l'ont prouvé depuis. Il est des actes de bravoure dont la discrétion accroît encore la beauté.

## PROPOS DE GUERRE

### La Mode excessive

Des jupes s'arrétant aux genoux, cascades de volants superposés ; des pyramides de chapeaux faits de chapeaux ; telle est à cette heure la mode féminine. Au début de la guerre, les femmes avaient pris des résolutions touchantes. On ne devait plus s'habiller. Des robes toutes simples, diaphanes-elles, presque semblables à l'uniforme des infirmières ; le tallieur sombre, rien de plus. Ça a très bien commencé, et puis la guerre, au lieu de durer six mois, comme on se le figurait, en dure un peu plus. Alors ces dames ont trouvé vraiment que c'était long et un sans robe, sans mode, sans extravagance, et on avait les inventions !

Jamais l'imagination de nos couturiers n'a été plus féconde ni plus débilitée. Ah ! si les femmes se sont astreintes, dans les débuts, à quelque austérité, elles rattrapent joliment le temps perdu.

Il faut, à l'heure qu'il est, six mètres de taffetas, au moins, pour faire un chapeau convenable, et non ne peut-être une robe à la mode avec moins de dix mètres d'étoffe. Autrefois, avec quatre mètres on s'en tirait parfaitement, mais nous étions en paix, on n'était pas gêné. Aujourd'hui nous sommes en guerre et l'argent se fait rare, surtout pour les « frivolités », alors, n'est-ce pas, il est logique que la toilette coûte plus cher qu'elle n'aurait coûté.

Sans compter que cette mode qui transforme, une fois de plus, nos jolies compagnes en sonnettes — après leur avoir donné si souvent l'aspect d'un parapluie — n'est pas très heureuse. Ça va bien à dix femmes, ça va mal à quatre-vingt-dix. Mais passons ; ce n'est pas leur fait de nous gêner. Les ridicules, nous aurions tort de nous plaindre. Ce contre quoi on peut s'élever, c'est le manque d'élégance de cette mode, voyante, fustigée, extravagante et un peu carnavalesque. C'est une mode du temps de paix cela, mesdames ; une mode du tout-la-la-jolie, non de la guerre. Je sais bien que vous ne pouvez vous venir de bure, ce qui serait dommage, mais il y a un juste milieu. Les jupes trop courtes, les flâtes, les « épates », c'est très joli, mais ce n'est pas tout à fait le moment.

Plus modestement que c'est la mode, et que ce n'est pas votre fait de l'avoir faite. C'est vrai, ce sont les Parisiens qui font la mode. Eh bien ! ils ne permettront de leur dire, les Parisiens, qu'ils ont manqué de mesure, qu'ils ont exagéré.

ANDRÉ NEGIS

## La Fête des "Croix de Guerre"

### LA MATINÉE DU TROCADERO

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Le Journal avait organisé au Trocadéro une réunion particulièrement brillante, destinée à célébrer les Croix de Guerre. La fête est exclusivement militaire. Seuls ceux qui portent la Croix de Guerre y sont admis. Devant un magnifique décor de midi et demi, et bientôt l'immense salle est pleine. A 2 heures, le président de la République, entouré des membres du gouvernement, fait son entrée. Le ministre de la Guerre républicaine joue la Marseillaise que tous les spectateurs écoutent debout et acclament longuement, puis le spectacle commence.

En dehors de la cérémonie de héros, toutes les vedettes des principaux théâtres de Paris sont au programme.

Entre les deux parties de ce programme, le président de la République a prononcé un discours, dont voici les principaux passages :

### Discours de M. Poincaré

La plupart d'entre vous, mes amis, portent sur la poitrine l'emblème de leur bravoure, et par là même ils ont le droit de se vanter. Je ne les cite pas, mais je cite les citations qui leur ont été données. Les citations méritées par ceux de nos camarades qui ne sont plus, et que je salue avec un douloureux respect.

Je ne sais pas de lecture plus fortifiante que celle de ces ordres du jour laconiques où, dans la forme simple et directe, l'honneur et l'immortalité de nos héros sont inscrits. Les citations méritées par ceux de nos camarades qui ne sont plus, et que je salue avec un douloureux respect.

Les générations futures auront reçu de vous des modèles dont aucun texte ancien ne supporterait la comparaison, et si elles continuent à chercher dans le passé l'exemple de nos héros, elles trouveront plus près les exemples et les plus sublimes de patriotisme, de désintéressement et de sacrifice virilement accompli.

C'est vous, mes amis, qui donnez la sérénité du lendemain aux nationalités qui vivent aujourd'hui sous la menace de l'oppression des Empires germaniques ; vous êtes les ouvriers d'un monde nouveau. Vous êtes les précurseurs d'une humanité affranchie et, dans l'univers entier, la place de la France sera, grâce à votre héroïsme, une des plus belles et des plus grandes.

Vous avez levé, éclairé, épuré la conscience française ; vous avez donné au pays le sentiment exact de sa mission et de ses devoirs. Vous avez fait de la France un pays de héros, et vous avez assuré à la France une place d'honneur dans l'histoire de l'humanité.

## 549<sup>e</sup> JOUR DE GUERRE

# Communiqué officiel

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :  
Aucun événement important à signaler, en dehors de quelques tirs de notre artillerie, entre l'Oise et l'Aisne, sur les organisations ennemies de Sainte-Léocade, et en Lorraine, sur des convois dans la région de Domèvre.

chaussée, des buffets réservés aux blessés et aux infirmières qui les accompagnent. Au début de la fête, une distribution de programmes, de cigares et de cigarettes est faite à tous. Chacun reçoit également, en souvenir de la fête, une estampe de Raemaekers ou de Poulbot.

Au tour du Trocadéro, une foule considérable entoure et acclame les Croix de Guerre à l'entrée et à la sortie.

## LE PRETEXTE DE LA GUERRE

### Première leue sur le Mystère de Sérájévo

Les autorités austro-hongroises n'ont rien fait pour empêcher le drame

Londres, 1<sup>er</sup> Février.

Dans le numéro de la revue « Nineteenth Century and After » qui paraitra demain, M. Wickham Steed, l'écrivain et journaliste bien connu, publie un article des plus intéressants dans lequel une leue discrète est projetée sur les causes encore mystérieuses de la mort de l'archiduc héritier d'Autriche-Francois-Ferdinand de son épouse morganatique la duchesse de Hohenberg.

M. Wickham Steed fait, d'abord observer, que la concentration des esprits sur la guerre elle-même, au lieu de se porter sur le drame qui précède, a été de moins de trois semaines le double assassinat de Sérájévo, cause immédiate de la guerre. Cet événement, c'est la visite faite par l'empereur allemand et le grand amiral von Tirpitz à l'archiduc et à la duchesse sur le château de Konopischt, en Bohême, le 28 juin 1914. Il rappelle ensuite qu'il fallait il y a trois mois, dans l'« Edinburgh Review » que beaucoup de lumière serait faite sur la tragédie de Sérájévo et la préparation de la guerre européenne. Il n'y avait pas de doute que ce qui se passa à Konopischt.

Après avoir obtenu la certitude qu'un arrangement fut conclu à Konopischt, il arrive au drame assassinat. Personne ne fut puni à l'occasion de la visite de François-Ferdinand, la police de cette ville, dont l'habileté est proverbiale, reçut de l'autorité militaire l'ordre de prendre aucune mesure pour la protection de l'archiduc. Parant, cette autorité militaire ne fit rien pour protéger les augustes visiteurs ni avant ni après le premier assassinat. Personne ne fut puni pour cela. Si l'on en veut, ajoute-t-il, d'après la production par l'Autriche, de faux nolisables à la Serbie pendant la crise annexionniste de 1908-1909, qui fut revêtu d'un caractère de Friedjung, en décembre 1909, il n'était certainement pas hors du pouvoir des agents du service des renseignements austro-hongrois d'organiser un complot à Belgrade ou à Sérájévo, s'il était considéré comme souhaitable pour des motifs de politique impériale, soit de faire disparaître des personnages devenus désagréables, soit de préparer un prétexte à la guerre. La politique des Habsbourg ne s'embarrasait pas de considérations morales.

Plus loin M. Steed dit encore : L'état mental de l'archiduc François-Ferdinand n'était plus tout à fait normal depuis quelques années. Toujours passionné et têtu il était devenu sombre, irascible, et avait, au moment de son mariage, des tendances à l'énigme et son oncle, inquiet d'assurer l'avenir de ses enfants, a toujours été remarqué. M. Wickham Steed conclut ainsi son article : Il est évident que l'Autriche n'a rien fait pour empêcher le drame de Sérájévo. La connaissance ou la suspicion de l'existence d'un tel accord peut avoir poussé les autorités en Autriche et en Hongrie à ne pas surveiller l'archiduc et à l'archiduchesse. M. Steed conclut en disant que l'Autriche n'aurait certainement regardé comme une trahison, en tout cas, on fit à l'archiduc des funérailles qui n'auraient guère pu être moins solennelles si on l'avait considéré comme un traître aux intérêts impériaux des Habsbourg.

## La Mission du Colonel House

### L'envoyé spécial du président Wilson à Paris

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Le colonel américain House, chargé de mission en Europe par le président Wilson est arrivé ce matin à Paris, venant de Berlin, où il a passé quatre jours et trois nuits.

Ce soir, à cinq heures, en l'hôtel de la chancellerie américaine, rue de Chailoy, le colonel a reçu quelques représentants de la presse française et étrangère.

Après avoir très courtoisement serré la main à chacun des journalistes, le colonel a réuni dans un des salons d'attente de la chancellerie, le colonel House, debout, les mains dans les poches du pantalon, s'est très obligeamment prêt à l'interrogatoire que lui ont fait subir ses interviewers.

Répondant en anglais aux questions qui lui furent posées, le colonel House, dont le visage s'illumina de sa joie de revoir la France, le jour où il a pu venir à Paris, qui se poursuivra jusqu'au commencement de la semaine prochaine, le colonel visitera certainement d'autres hautes personnalités.

En traversant la Suisse pour regagner Paris, le colonel House a reçu à Genève M. Penfield, l'ambassadeur américain à Vienne, avec

lequel il s'est entretenu de la situation. Par contre, le temps dont il dispose lui étant absolument compté, le colonel n'a pu satisfaire au désir d'être reçu à Berne, que lui avait télégraphiquement exprimé M. Page, ambassadeur des Etats-Unis à Rome, et cela à son regret.

Répondant à une autre question relative au déjeuner auquel aurait pris part le colonel en compagnie de M. de Bethmann-Hollweg, notamment, le colonel déclara n'avoir accepté à Berlin aucun invitation officielle. Les pourparlers qu'il a pu avoir avec certains personnages allemands au sujet de l'ambassade des Etats-Unis. C'est lui qu'il s'est rencontré avec le chancelier allemand de Bethmann-Hollweg. La situation du colonel House étant des plus délicates, beaucoup de questions à lui posées, ont dû rester sans réponse.

Le colonel quittera Paris lundi prochain. Il se rendra à Londres où il demeurera quelques jours, et de là partira directement pour New-York, où il rendra compte de sa mission au président des Etats-Unis, dont il est l'ami personnel et intime. Ce sera très probablement par le vapeur Rotterdam qui quittera Falmouth le 18 février, que le colonel rejoindra les Etats-Unis.

## Le Bombardement de la Cathédrale de Reims

### L'auteur du crime d'après les explications allemandes

Genève, 1<sup>er</sup> Février.

La Suisse romande et Genève sont indignées de ce qui s'est passé à Reims. Le bombardement de la cathédrale de Reims. Ces brochures sont imprimées sur papier de luxe et dans une langue française, bien que l'indication d'éditeur, il y ait le nom d'une grande librairie de Berlin et bien que, comme indication d'auteur, il y ait la signature anonyme d'un ministre de la Guerre allemand. L'envoi a été fait sous enveloppes timbrées et cachetées à toutes les personnalités de la Suisse romande. Le même envoi d'une brochure identique, mais, celle-ci, rédigée en langue allemande, a eu lieu simultanément dans toute la Suisse allemande, et l'envoi d'une brochure rédigée en langue italienne dans toute la Suisse italienne.

Il s'agit, on le devine d'une brochure apologétique où les autorités militaires allemandes tentent de se disculper de ce qu'un écrivain suisse a appelé « le plus grand sacrilège de l'histoire ». Les relations de l'Autriche n'ont rien de nouveau. Il n'y aurait même pas lieu de les signaler si elles n'étaient accompagnées de documents officiels fournis par un soldat suisse, membre d'une commission d'enquête du ministère de la Guerre prussien sur les violations du droit des gens. Trois de ces documents sont au moins français. Ils ont été envoyés au général de division, en effet, sans discussion possible, qu'avant de commettre leur sacrilège, les officiers d'artillerie allemands commandant les batteries ont demandé des ordres et que l'autorisation de tirer sur la cathédrale leur est venue par téléphone du commandant en chef en personne. C'est ce dont il est question dans la brochure.

Ce dernier déclare, en termes textuels : « Le gouvernement en chef de l'armée avait enjoint de respecter la cathédrale. Le 19 septembre, le commandant en chef de l'armée allemande en chef, lorsque le commandant de la division fit demander s'il y avait lieu de se conformer à la défense du commandant en chef de l'armée de tirer sur la cathédrale, l'utilisation des tours comme poste d'observation par l'artillerie ennemie me paraissait d'autant plus vraisemblable que la ville de Reims elle-même est située dans un fond et que, par suite, les tours de la cathédrale se prêtent admirablement à un pareil usage militaire. Je répondis donc téléphoniquement à l'ordre de tirer sur la cathédrale, et cela ne serait tarder, et voici les forces du sultan réduites à merci entre le Tigre et l'Euphrate et du coup la menace contre le canal de Suez écartée.

En ce qui concerne les opérations tentées par les Allemands sur notre front d'Artois, elles faiblissent au point de n'avoir plus rien de l'importance qu'elles avaient hier, et qu'elles reprendront peut-être demain.

L'ennemi n'a pu trouver chez nous un point faible qui n'existe pas, elles l'ont démontré.

MARIUS RICHARD.

## Les Etats neutres vont se réunir en Congrès à Madrid

Zurich, 1<sup>er</sup> Février.

Le journal roumain l'Universel prétend savoir de source officielle qu'un Congrès des Etats neutres du monde entier se réunira prochainement à Madrid, et que l'Espagne fait déjà des préparatifs en vue de ce Congrès.

## Les Propriétaires de Nancy abusaient M. Mirman intervient

Nancy, 1<sup>er</sup> Février.

M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, a appris que certains propriétaires ayant loué des appartements à des familles qui ont été dérangées par suite du bombardement de Nancy, leur ont donné abri à des conditions exorbitantes. Il déclare, dans une communication à la presse locale, qu'il regrette de ne pouvoir taxer les loyers, mais il ajoute : « Cependant, les propriétaires qui auraient commis la mauvaise action ci-dessus visée seraient absolument désarmés à leur égard. D'abord un certain nombre d'entre eux peuvent avoir une demande en instance en vue d'obtenir dégrèvements d'impôts ou suris. Il est manifeste que de telles demandes devront être systématiquement écartées si elles émanent de gens ayant abusé de la détresse d'autrui. En second lieu, les revenus obtenus de façon si peu honorable, doivent être portés à la connaissance spéciale de l'administration des Contributions directes en vue de la fixation équitable des impôts de chacun.

D'autre part, le Parlement est saisi de divers projets relatifs aux bénéfices de guerre ; il est vraisemblable que, parmi les bénéficiaires qui seront ainsi frappés d'un impôt spécial et lourd, sera rangé tout ce qui dans le prix de

location exigé par le propriétaire aura excédé le prix normal et courant.

Enfin, en de nombreuses occasions, des citoyens demandent à l'administration quel service ou simplement quel service. Nul ne s'écartera, j'imagine, que faveurs et services soient refusés aujourd'hui et dans l'avenir à ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables. Il est donc nécessaire de dresser une liste de ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables. Il est donc nécessaire de dresser une liste de ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables. Il est donc nécessaire de dresser une liste de ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables.

Le mystère de la Maison d'Auteuil

Lire à la 4<sup>e</sup> page

Le mystère de la Maison d'Auteuil

Le mystère de la Maison d'Auteuil

## LA GUERRE

### Les Succès russes alarment les Turcs

### UN RAID DE ZEPPELINS SUR L'ANGLETERRE

### La Cour de Monténégro va transférer sa résidence à Marseille

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Le Conseil des ministres, réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

## LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

On discutera longtemps encore, et avec raison, sur les moyens de défendre Paris contre l'injure des zeppelins. Ceci, en effet, redouble d'activité, et si l'un d'eux a tenté, hier soir, une pointe qui n'a pas porté, sept autres, dans la nuit de dimanche à lundi, survolaient les comtés Est, Nord-Est et le centre de l'Angleterre.

Mais les méthodes de combat préconisées contre les pirates ne tiennent pas compte en général que le zeppelin, au fur et à mesure qu'il sème ses projectiles, tend à se mettre automatiquement hors de la portée de ses adversaires. Chaque bombe qu'il jette, chaque obus lancé par ses canons contre ceux qui le poursuivent, chaque cartouche brûlée dans ses mitrailleuses, constituent un lest dont il se débarrasse en augmentant du coup sa force ascensionnelle. Il en résulte pour lui une parade par retrait de corps, si l'on peut dire, mais aussi l'obligation pour les adversaires de pousser leur poursuite toujours plus loin, et, à force d'insister.

Pour laisser l'aéronaut, le moyen le plus pratique est donc de le dépasser en hauteur, et de le bombarder comme il advint du zeppelin détruit l'an passé à Gand par un avion anglais, mais si la manœuvre réussit, il est clair que le zeppelin, revenant de l'essai, volait bas et se disposait à réitérer son langage. L'aéronaut se présentait donc avec des possibilités qu'il n'a pas rencontrées quand il a fallu écarter et chasser ou descendre les zeppelins de Paris et hantier de l'Angleterre ; c'est pourquoi la véritable escadre dans ce duel du monstre et des oiseaux, ne consiste pas pour ceux-ci dans une grand'garde montée avec l'étrénoque intention de barrer la route à un adversaire terriblement armé. La riposte a du bon, certes, mais à la condition que la parade soit arrivée tout d'abord en temps utile. L'offensive est préférable, et pour protéger Paris, Londres, Nancy, Belfort, Dunkerque, contre les zeppelins, il y a mieux à faire qu'à les attendre sur place : il faut aller les détruire dans leurs repaires.

La tâche n'est pas au-dessus des forces de nos aviateurs, et elle convient à leur courage ; c'est la seule façon, pour eux, de remporter des victoires décisives, c'est par l'offensive seule qu'on les obtient.

Le grand-duc Nicolas vient d'en recueillir la preuve une fois de plus. Dans Erzeroum investi, 80.000 Turcs n'ont plus, assure-t-on, de pain ni de munitions pour quinze jours environ. Qu'ils mettent bas les armes et cela ne serait tarder, et voici les forces du sultan réduites à merci entre le Tigre et l'Euphrate et du coup la menace contre le canal de Suez écartée.

En ce qui concerne les opérations tentées par les Allemands sur notre front d'Artois, elles faiblissent au point de n'avoir plus rien de l'importance qu'elles avaient hier, et qu'elles reprendront peut-être demain.

L'ennemi n'a pu trouver chez nous un point faible qui n'existe pas, elles l'ont démontré.

MARIUS RICHARD.

## Les Etats neutres vont se réunir en Congrès à Madrid

Zurich, 1<sup>er</sup> Février.

Le journal roumain l'Universel prétend savoir de source officielle qu'un Congrès des Etats neutres du monde entier se réunira prochainement à Madrid, et que l'Espagne fait déjà des préparatifs en vue de ce Congrès.

## Les Propriétaires de Nancy abusaient M. Mirman intervient

Nancy, 1<sup>er</sup> Février.

M. Mirman, préfet de Meurthe-et-Moselle, a appris que certains propriétaires ayant loué des appartements à des familles qui ont été dérangées par suite du bombardement de Nancy, leur ont donné abri à des conditions exorbitantes. Il déclare, dans une communication à la presse locale, qu'il regrette de ne pouvoir taxer les loyers, mais il ajoute : « Cependant, les propriétaires qui auraient commis la mauvaise action ci-dessus visée seraient absolument désarmés à leur égard. D'abord un certain nombre d'entre eux peuvent avoir une demande en instance en vue d'obtenir dégrèvements d'impôts ou suris. Il est manifeste que de telles demandes devront être systématiquement écartées si elles émanent de gens ayant abusé de la détresse d'autrui. En second lieu, les revenus obtenus de façon si peu honorable, doivent être portés à la connaissance spéciale de l'administration des Contributions directes en vue de la fixation équitable des impôts de chacun.

D'autre part, le Parlement est saisi de divers projets relatifs aux bénéfices de guerre ; il est vraisemblable que, parmi les bénéficiaires qui seront ainsi frappés d'un impôt spécial et lourd, sera rangé tout ce qui dans le prix de

location exigé par le propriétaire aura excédé le prix normal et courant.

Enfin, en de nombreuses occasions, des citoyens demandent à l'administration quel service ou simplement quel service. Nul ne s'écartera, j'imagine, que faveurs et services soient refusés aujourd'hui et dans l'avenir à ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables. Il est donc nécessaire de dresser une liste de ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables. Il est donc nécessaire de dresser une liste de ceux qui ont fait preuve de sentiments si peu charitables.

## La Presse allemande

Genève, 1<sup>er</sup> Février.

Voici quelques commentaires de journaux allemands sur le raid des zeppelins sur Paris :

« Les Dernières Nouvelles de Berlin écrivent :

« Ni les projections des phares, ni les menaces des aéroplanes français, ni les canons spéciaux ni même les virulents articles de la presse parisienne n'ont empêché nos héros de l'air » (sic) de rendre visite à Paris. Ceux qui sont à la tête de l'armée aérienne de nos ennemis comprennent peut-être que les bombes lancées sur la capitale française ne sont rien autre que des représailles en réponse aux attaques dirigées par les avions alliés contre des villes ouvertes allemandes.

De la Nouvelle Gazette de Stuttgart :

« Il y avait déjà assez longtemps que nos zeppelins ne s'étaient pas rendus à Paris. C'est aujourd'hui chose faite. Mais il ne faut pas voir dans le raid de nos aéroplanes un événement ayant une portée stratégique ; c'est simplement un acte de représailles. Le bombardement de Fribourg-en-Brisgau est aujourd'hui expié par le bombardement de Paris qui se croyait complètement à l'abri des attaques.

Vingt-neuf locataires étaient emmurés chez eux

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Depuis les explosions de samedi soir, par les bombes navales qui sortent de chez eux. Ces malheureux et emmurés y habitent en effet dans une cour en contre-bas d'un



# LA VIE CHÈRE

## Le Lait va augmenter

### LES ARGUMENTS DES LAITIERS

Le Petit Provençal a indiqué récemment que les laitiers de Marseille étaient sur le point d'augmenter le prix du lait.

En réponse à ce communiqué, nous avons reçu du président de la Fédération des Laitiers de Marseille, une lettre par laquelle il nous informe qu'en présence de l'augmentation constante des produits servant à l'alimentation du bétail, malgré les diverses facilités accordées par les pouvoirs publics, les laitiers se voient forcés d'augmenter le prix du lait.

Pour expliquer leur décision, la Fédération nous adresse un exposé de la situation faite aux laitiers depuis la guerre, exposé comportant la dépense journalière d'une exploitation laitière moyenne.

D'après cette « situation », on constate que les dépenses se sont considérablement accrues et qu'elles ne sont plus proportionnelles aux bénéfices. N'étant plus en mesure de continuer, c'est à ce moment que nous prenons cette décision. Il est évident, nous vous en avons en vous priant, au nom de tous les membres de notre syndicat, de bien vouloir en informer la population.

Nous ne contestons pas le bien fondé des raisons qu'invoquent les laitiers; nous n'ignorons pas, en effet, que les conditions d'exploitation de toutes les industries sont devenues extrêmement difficiles pour ne pas dire impossibles, étant donné le renchérissement continu de la main-d'œuvre et de la matière première. Mais il nous paraît qu'avant d'en arriver à augmenter le prix du lait, les laitiers doivent s'assurer qu'ils ne peuvent décentement obtenir aucune concession de leurs fournisseurs, ainsi qu'ils l'avaient d'habitude de le faire, il y a quelques années.

De leur décision d'aujourd'hui, il faut en dire ce qu'il leur reste une ressource; insister auprès des pouvoirs publics, pour obtenir une action. Une démarche énergique dans ce sens et redoublée s'il le faut, s'appuyant sur des arguments aussi solides que ceux que les laitiers nous ont présentés, peut demeurer sans résultat, étant donné que le lait est une nourriture essentielle, dont le renchérissement n'affecte pas les conséquences les plus graves, surtout à l'heure actuelle. — N.

## La Hausse des Sons

On nous prie d'insérer la lettre suivante que le président de la Chambre Syndicale des minotiers et fabricants de semoules de Marseille a adressée au président de la Commission de la Vie Chère, en réponse à la lettre qu'il lui a adressée par le président des Syndicats commerciaux et industriels.

Monsieur le Président de la Commission de la Vie Chère,

J'ai lu dans les journaux quotidiens d'hier la lettre que vous adressez au président de la Fédération des Syndicats commerciaux et industriels, relative à la hausse des sons.

Vous ne permettez tout d'abord de faire observer à la Fédération que si elle était renseignée auprès d'un Syndicat professionnel de minotiers, sur la question qui l'intéresse, elle n'aurait pas eu à écrire une lettre, à laquelle M. le président de la Vie Chère, ne peut répondre que par la lettre qu'il lui a adressée, et qu'elle n'aurait pas eu à demander la hausse des sons.

Lorsque la taxe a été établie sur le farine à 10 francs, je reconnais que le cours des issues sur lequel on s'était basé, mais qui n'était nullement une taxe, était de 10 francs, soit 3 fr. 50. Les sons de première qualité, qui ont été cotés à 10 francs, sont dans la plus grande mesure.

Nous n'ignorons pas, puisque nous assistons aux réunions hebdomadaires de la Vie Chère, que le prix de mouture de 1 fr. 50 par quintal, qui nous avait été accordé, n'a pas été maintenu, et nous avons cessé de mouture à partir d'un quantum de trituration, établi après enquête et représentant une mouture de 100 usines avec un rendement normal de cambrage.

Or, depuis la loi du 10 octobre 1918, le gouverne-

ment s'étant attribué le monopole de l'importation des blés par le rétablissement du droit de 1 franc, nous voyons de ce fait l'augmentation de tenir du blé à la disposition des moutiers. C'est un argument que le gouvernement n'a pas tenu, qui est la cause de la hausse.

En janvier, le gouvernement a mis à la vente, par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce, la quantité de blés correspondant seulement à 7 jours de travail de la minoterie, d'un élevage de 100 quintaux, et les moutiers ont dû acheter de blés, que le prix de la mouture se compose de deux éléments: Les frais fixes, quelle que soit la quantité trituée, et les frais proportionnels à la trituration.

Si nous prenons comme exemple un moulin triturant 400 quintaux de blés par jour, pour lequel nous pouvons admettre que les frais fixes s'élevaient à 1 franc environ par quintal tritué, nous constatons que le travail, cela donne: 400 x 1 = 400 quintaux; les frais de mouture, cela donne: 7 x 400 = 2.800 quintaux. Si nous retranchons 2.800 de 4.000, nous obtenons une somme de 1.200 quintaux, correspondant à 7.000 francs de frais généraux perdus, puisqu'ils sont faits sans qu'aucune production ne s'en effectue, ce qui représente 2.800 quintaux, la minoterie a obtenu en issues:

2.800 x 24 = 672 quintaux d'issues.

Le prix avant servit au calcul d'établissement de la taxe était de 10 francs, et les issues de 24 francs, soit 24 francs, soit une différence de 21 fr. 50 - 10 = 11 fr. 50.

Si nous en faisons 100 fr. 50 de plus par 100 kilos d'issues sur 672 quintaux, soit 5.712 francs, alors qu'il dépense en pure perte 7.000 francs de frais généraux, ce qui représente encore une perte de 1.288 francs.

Ma corporation serait d'ailleurs bien aise de voir la commission sur la Vie Chère, de quelle sorte sur la pénurie de blés, car le nous voyons que par ce fait la situation présente devrait se prolonger, nous demandons la révision de la taxe.

Terminant n'ill en soit cependant permis de vous déclarer que si une corporation devait venir mettre et ne pas se plaindre de la hausse d'un produit commercial, c'est un fait qui n'est pas de la compétence de la Vie Chère; ceux-ci n'ont en effet pas craint de faire sur les taxes de cambrage une hausse de 125 %, provoquant ainsi une augmentation immédiate du prix de toutes les denrées. Certains d'entre eux n'ont même pas hésité à ne pas exécuter des contrats passés à des tarifs qui seraient devenus onéreux pour eux.

Vous prie, Monsieur le président, l'assurance de considération distinguée.

## La Fermeture des Bars et des Cafés

La Chambre Syndicale des Débitants de boissons nous communique:

Au lendemain de cette fermeture de protestation, qui, grâce à la modération, à la prudence et au patriotisme de tous, s'est déroulée sans qu'aucun incident en ait terni le caractère pacifique, les Chambres Syndicales des Grands cafetiers et Restaurateurs et des Débitants de boissons s'unissent pour adresser leurs remerciements aux déclarations de la Vie Chère, au Syndicat des Fabricants d'eaux gazeuses et aux nombreux entrepreneurs et autres fournisseurs qui se sont associés à cette manifestation de lundi 31 janvier. Elles félicitent la corporation, syndiquée et non syndiquée, pour la discipline dont elle a fait preuve.

Le fait que la Vie Chère a démontré que les réglementations établies depuis le début de la guerre ont accumulé des difficultés professionnelles si grandes et rendu la situation commerciale si précaire que la nécessité d'une protestation s'est imposée à l'esprit de tous. La sympathie avec laquelle la population a suivi ce mouvement prouve que l'opinion publique est en parfait accord avec les débitants lorsqu'ils réclament pour les permissions individuelles, les conviveurs des libertés au moins égales à celles qui leur sont données dans la vie civile, et lorsqu'ils demandent que les réglementations s'inspirent d'une situation économique et de mesures qui ne sont pas inconciliables avec les nécessités de la discipline et les intérêts de la Défense nationale.

La manifestation pacifique d'hier a établi que l'union et la discipline des débitants commerciaux n'existent pas seulement sur le papier, dans les proclamations et les discours; elle a été établie, en outre, que la protestation pouvait se concrétiser et se traduire par un mouvement d'ensemble, sans désordre. La Commission remercie tous ceux qui, à un titre quelconque, ont aidé à administrer cette preuve.

M. Roux, conseiller, représentait la municipalité.

## Les soldats blessés en promenade

Hier, cent trente soldats blessés convalescents des hôpitaux des Follies-Sœurs des Peupres des Chartreux, du Petit Séminaire, du boulevard de la Madeleine et des Sœurs Saint-Charles de la rue Saint-Sauvourin, ont été promenés par les soins de la Commission du Syndicat d'Initiative de Provence. Confortablement installés dans les voitures, que la Compagnie des Tramways met gracieusement à leur disposition, ils sont allés par les quais jusqu'à l'Estaque, où le Comité des Pêcheurs, toujours si bienveillant pour eux, leur a réservé son meilleur accueil. Le retour s'est effectué par nos grandes artères toujours si animées et la Corniche jusqu'à l'établissement Monnier, où le lunch habituel, composé de boissons chaudes et bricoles, leur a été offert par Mmes Inédrac, Crauzat et de nombreuses anonymes.

## POUR AIDER L'AGRICULTURE

### La Main-d'Œuvre des Soldats et des Prisonniers

M. le Préfet vient d'adresser aux maires la lettre suivante:

Une décision de M. le ministre de la Guerre du 2 décembre 1915 a constitué, dans chaque département, une Commission composée du préfet, d'un officier général et de deux conseillers bien choisis. L'objet est de prendre les dispositions nécessaires pour « prêter à l'agriculture, sous toutes ses formes, le concours maximum compatible avec l'ordre de la guerre ».

La Commission, qui s'est réunie dernièrement, a réglé la procédure qui permettra de fournir aux agriculteurs la main-d'œuvre dont ils ont besoin.

Cette procédure sera la suivante: L'agriculteur qui a besoin de main-d'œuvre pour un travail qui présente, devant lui, des difficultés, adresse au maire de la commune qui ne transmettra la demande, il y sera donné suite, par le commandant de cantonnement, soit par le commandant d'équipement de travailleurs militaires ou de prisonniers de guerre, soit par des permissions individuelles, dans la limite des prescriptions en vigueur dans les corps de troupe.

Dans le cas où le travail à effectuer serait extrêmement urgent, et lorsque dans la commune il n'y a pas de cantonnement, le maire de la commune, au lieu de m'envoyer la demande, s'adressera directement au chef de cantonnement. Le chef de cantonnement fournira, dans toute la mesure du possible, le contingent de travailleurs demandés.

Le maire devra m'aviser de la démarche qu'il a ainsi faite et de la suite qu'elle aura reçue.

Les règles relatives aux permissions individuelles restent d'ailleurs en vigueur. Les militaires exerçant la profession d'agriculteur, ou une profession connexe, en résidence dans les dépôts ou détachements d'instruction, à l'exception de ceux qui feraient partie de batteries de campagne ou de compagnies du train des équipages, détachés dans le département pour le service de la guerre, continueront à pouvoir obtenir des permissions individuelles, soit sur leur propre demande, soit sur celle de l'employeur. Toute demande devra être accompagnée de l'avis motivé du maire.

Les pouvoirs que vous tenez de ces dispositions confèrent une initiative et une autorité sur laquelle j'appelle toute votre attention. J'ai confiance que vous les exercerez avec la mesure et la discrétion de l'agriculteur et de la Défense nationale.

Agreez, Monsieur le Maire, etc.

M. le Préfet: A. SCHRAMMECK.

## Le Midi au Feu

Nous enregistrons avec grand plaisir, la méritée distinction, dont vient d'être l'objet M. André Duch, l'un des fils de M. Louis Boyer, le distingué directeur des Variétés-Casino.

Les termes de cette citation à l'ordre de la division, donnant droit à la Croix de guerre:

« A fait preuve, en maintes circonstances, de bravoure et de sang-froid. Le 27 novembre 1915; est allé, à trois reprises différentes, sans se soucier du danger, réparer la ligne téléphonique, sur un terrain soumis à un violent bombardement. A été cité en reconnaissance par un état de grenade à fusil, étant en observation dans la tranchée de première ligne. — Le lieutenant-colonel commandant I.A. D. C., Signé: RIBOURSEAU. »

Nous offrons, à Mme et à M. Louis Boyer, ainsi qu'à leur valeureux fils, nos plus sincères félicitations.

M. Bellagamba Amédée, caporal au 8<sup>e</sup> d'infanterie coloniale est cité en ces termes à l'ordre du régiment:

« Dans un combat à la grenade, n'a pas cessé d'en jeter pendant toute la journée, malgré un grand épandage de mitrailleuse, forçant les ennemis qui se trouvaient dans la tranchée à se retirer. »

## LES CITATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Nous enregistrons avec grand plaisir, la méritée distinction, dont vient d'être l'objet M. André Duch, l'un des fils de M. Louis Boyer, le distingué directeur des Variétés-Casino.

Les termes de cette citation à l'ordre de la division, donnant droit à la Croix de guerre:

« A fait preuve, en maintes circonstances, de bravoure et de sang-froid. Le 27 novembre 1915; est allé, à trois reprises différentes, sans se soucier du danger, réparer la ligne téléphonique, sur un terrain soumis à un violent bombardement. A été cité en reconnaissance par un état de grenade à fusil, étant en observation dans la tranchée de première ligne. — Le lieutenant-colonel commandant I.A. D. C., Signé: RIBOURSEAU. »

Nous offrons, à Mme et à M. Louis Boyer, ainsi qu'à leur valeureux fils, nos plus sincères félicitations.

M. Bellagamba Amédée, caporal au 8<sup>e</sup> d'infanterie coloniale est cité en ces termes à l'ordre du régiment:

« Dans un combat à la grenade, n'a pas cessé d'en jeter pendant toute la journée, malgré un grand épandage de mitrailleuse, forçant les ennemis qui se trouvaient dans la tranchée à se retirer. »

# Les Dernières Dépêches de la Guerre

## COMMUNIQUE OFFICIEL

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant:

En Artois, lutte d'artillerie assez vive au sud de la cote 119.

Au nord de la route de Saint-Nicolas à Saint-Laurent (nord-est d'Arras) un détachement ennemi a tenté une attaque qui a été arrêtée aussitôt à coups de grenades.

Notre artillerie a exécuté sur les positions ennemies de la route de Lille (sud de Thélus) un bombardement qui a provoqué un incendie suivi d'explosions.

Entre Aves et Oise, nos batteries ont dirigé des tirs sur les tranchées allemandes de Beauvraignes et de Fresnières et canonné des convois vers Lassigny.

Actions d'artillerie efficaces sur les ouvrages adverses de Beaulne et de la Ferme du Choléra (nord de l'Aisne), ainsi qu'à l'est de Saint-Dié, dans la région de la Fave.

Rio-de-Janeiro, 1<sup>er</sup> Février.

Les embarquements de viande congelée pour la France se développent. Il vient d'être embarqué mille trois cents tonnes à destination du Havre. Grâce aux mesures prises par le gouvernement, la flotte disponible pour l'exportation va être augmentée de quatre ou cinq unités.

Le Foreign Office fait le communiqué suivant:

Le chancelier allemand a déclaré que l'Angleterre empêcherait ses alliés de faire une démarche quelconque en vue de la paix. Cette déclaration que les Alliés savent être fautive, est faite dans le but de rendre l'Angleterre odieuse aux yeux des neutres.

D'autre part, nous apprenons que des bruits insidieux et faux sont répandus par les Allemands parmi nos alliés, bruits d'après lesquels l'Angleterre aurait l'intention d'abandonner les Alliés, et aurait même fait des propositions de paix à l'Allemagne, mais qui auraient été refusées.

Ces deux faits, rapprochés donnent une bonne idée des procédés dénués de scrupules employés par l'Allemagne.

## L'Angleterre n'a jamais fait de propositions de paix

Communiqué officiel anglais

Londres, 1<sup>er</sup> Février.

Le Foreign Office fait le communiqué suivant:

Le chancelier allemand a déclaré que l'Angleterre empêcherait ses alliés de faire une démarche quelconque en vue de la paix. Cette déclaration que les Alliés savent être fautive, est faite dans le but de rendre l'Angleterre odieuse aux yeux des neutres.

D'autre part, nous apprenons que des bruits insidieux et faux sont répandus par les Allemands parmi nos alliés, bruits d'après lesquels l'Angleterre aurait l'intention d'abandonner les Alliés, et aurait même fait des propositions de paix à l'Allemagne, mais qui auraient été refusées.

Ces deux faits, rapprochés donnent une bonne idée des procédés dénués de scrupules employés par l'Allemagne.

## Chronique Locale

### Les allocations aux Italiens.

Les allocations italiennes seront payées à la rue Sainte-Pauline les 4 et 5 février.

### Officiers mécaniciens brevetés syndiqués de la Marine marchande.

Les officiers mécaniciens brevetés syndiqués de la Marine marchande du port de Marseille, sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui, mardi 2 février, à 8 heures, au siège du Syndicat, Ordre du jour: Question très importante à traiter.

### Les incendies.

Un incendie dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré avant-hier soir vers 8 heures, dans les combles de la caserne de Menpenti. Dès qu'on aperçut du feu, tous les militaires qui se trouvaient sur les lieux se mirent en devoir de le combattre pendant qu'on télégraphiait aux pompiers. Ceux de la caserne du boulevard de Strasbourg ne tardèrent pas à arriver sous les ordres du capitaine Dufour. Après deux heures d'efforts, tout danger était conjuré. Les dégâts paraissent assez importants.

### Les représentations de Guity n'auront pas lieu.

Nous avons reçu hier de M. Herz, directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, le télégramme suivant:

« Reçois votre délicate invitation de Guity. L'arrêt de tournée. Pensez quel état je suis. Affectionnement. — Guity ».

« Voulez-vous avoir obligation de prévenir leurs représentations n'aura pas lieu. Vifs remerciements. »

Tous les amateurs de comédie et les admirateurs de Lucien Guity regretteront ce contretemps.

### Agresé dans son bar.

M. Gubiller, propriétaire d'un bar, Grand-Chemin de Toulon, se trouvait, hier soir, à 2 heures, dans son établissement, lorsque deux individus, âgés de trente-trois et trente-cinq ans, se présentèrent à un revolver. M. Gubiller eut dans une situation critique sans l'arrivée de plusieurs consommateurs qui tentèrent de fuir les mauvais sujets. La police les rattrapa.

### Attendez l'arrêt !

Le journaliste Auguste Farna, 23 ans, demeurant, 18, rue Débris, se trouvait, hier soir, à 10 heures, dans un tramway qui descendait en ville. Il eut la fâcheuse pensée de le prendre et s'élança sur le marchepied. Mais il fut pris de telle manière qu'il glissa, tomba et eut une lèvre droite de la visière remorquée lui passa sur le pied gauche qui fut en partie écrasé. La blessure d'Auguste Farna est si grave qu'il a dû le faire admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

### Chronique des vols.

M. Chéri-Torrès, négociant, 15, cours Balmuccia, déposait, hier matin, vers 8 heures, un porte-monnaie contenant 2.000 francs sur un des comptoirs du magasin. Mais, dans le courant de la journée, Chéri-Torrès voulut reprendre son porte-monnaie, mais ne le retrouva plus.

## Marseille et la Guerre

### Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie nous avons à citer aujourd'hui les noms:

De M. Marcel Adam, tué à l'ennemi le 10 octobre 1915, âgé de 19 ans.

De M. Camille Excoffon, soldat au 97<sup>e</sup> d'infanterie, tué à l'ennemi le 3 janvier 1916.

Hier après-midi on lui eut les obsèques du soldat anglais Wood T. R. F. A., du 2<sup>e</sup> d'infanterie, décédé à l'hôpital anglais de Lahore, 188, avenue du Prado.

Les honneurs funéraires étaient rendus par une délégation de l'armée britannique et par un détachement de 6 chasseurs de la Pitié.

M. le gouverneur de Marseille était représenté par M. le lieutenant Verrier.

Le Petit Provençal prend part à l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

### Obsèques de deux braves

Lundi, on eut lieu les obsèques du soldat serbe Jovanowitch, décédé à l'hôpital auxiliaire de la rue Saint-Sebastien. Plusieurs officiers et un important détachement de soldats serbes y assistèrent. Un piquet de soldats faisait escorte. La Pitié Suprême avait envoyé une couronne de laurier et était représentée par un détachement de la Pitié Suprême. Le capitaine de Foresta représentait M. le gouverneur. Le corbillard portait l'échappe de la Pitié Suprême et la couronne de laurier aux couleurs tricolores offerte par cette Œuvre à tous les militaires morts pour la patrie dans les hôpitaux de notre ville.

## Réfugiés et Disparus

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS adressées par les familles

On demande des nouvelles du soldat Amédée Bruna (classe 1914), 8<sup>e</sup> d'infanterie coloniale, 4<sup>e</sup> compagnie de bataillon, 232<sup>e</sup> section (généraliste), n. 13, porté disparu à l'attaque de Massiges, du 3 au 4 février 1915. M. Jean Bruna, 4, rue Lecocq, Cannes.

### Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1905. — Le numéro 385.797 gagne 100.000 francs.

Les 2 numéros suivants: 20.568 107.306 gagnent chacun 25.000 francs.

Les 50 numéros suivants: 140.700 83.737 110.304 109.335 184.933 3.750 136.374 316.503 16.751 10.044 202.169 176.237 218.577 182.673 97.783 130.287 242.411 172 212.109 184.107 101.100 159.914 236.046 187.326 18.881 34.062 256.166 215.064 230.285 110.407 163.929 159.810 87.922 151.325 231.832 335.689 147.739 135.839 197.466 43.884 243 129.073 341.690 210.845 112.115 122.700 504.270 135.157 13.003 gagnent chacun 1.000 francs.

## Les Opérations des Alliés au Cameroun

Une colonne française, sous les ordres du lieutenant-colonel Faucon, a occupé le 48 janvier, Ebolowa, après une très faible résistance, pendant qu'une colonne britannique, sous les ordres du commandant Clowe, a attaqué l'ennemi à Elabé, à 20 miles au Nord-Est, et l'en a repoussé, faisant treize Allemands prisonniers. On ne signale aucune perte de côté des Alliés.

Le lieutenant-colonel Haywood arrivant le 24 janvier à Ebolowa, s'est mis immédiatement à la poursuite de l'ennemi et s'est emparé de Majub, à 47 miles au Sud. Les pertes de la colonne Haywood sont de 22 hommes.

Le lieutenant-colonel Haywood est actuellement en marche sur Nkan.

Le même jour, l'ennemi a été chassé de Ngat par les Français, dont les pertes se montent à 44 hommes.

Le général Dobell a télégraphié le 25 janvier que tout le littoral du Cameroun était débarrassé de l'ennemi.

Excursionnistes Maritimes. — Ce soir, à la Brasserie du Chapitre, réunion hebdomadaire; communications diverses; séance de projections photographiques par MM. Dubois et Fauréges.

## Dans les Flandres

### Un Complot à Sofia

Milan, 1<sup>er</sup> Février.

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

## Dans les Balkans

### Un Complot à Sofia

Milan, 1<sup>er</sup> Février.

Le correspondant particulier du *Corriere della Sera* à Salonique apprend de source sûre qu'un complot a été découvert à Sofia. Il était dirigé contre le ministre de la Guerre jugé trop germanophile.

Les conjurés étaient en majorité des jeunes gens appartenant au parti socialiste, qui méconnaissent de plus en plus l'infiltration allemande dans toutes les administrations locales.

Sur les murs de Sofia, on trouve fréquemment affichées des proclamations violentes contenant des menaces de mort au roi et aux ministres. La police opère presque tous les jours des arrestations. Les prisons sont bondées. Les conflits entre officiers bulgares et allemands sont très fréquents.

Personne ne peut circuler sans une permission spéciale dans les rues après le coucher et avant le lever du soleil.

## Le Raid des Zeppelins sur l'Angleterre

### NOMBREUSES VICTIMES

Londres, 1<sup>er</sup> Février (Officiel).

La nuit dernière, les Allemands ont tenté un grand raid aérien qui semble avoir été entravé par un épais brouillard. Après avoir croisé sur le littoral, les zeppelins mirent le cap sur différentes directions et jetèrent des bombes sur plusieurs villes et dans la campagne du Derbyshire, du Leicestershire, du Lincolnshire et du Staffordshire, où ils ont causé des dégâts matériels.

Aucun compte rendu exact n'était encore parvenu à une heure très tardive de la soirée. Les pertes signalées jusqu'à présent sont de 54 tués et 67 blessés.

Les nouveaux détails parvenus montrent que les attaques aériennes de la nuit dernière ont porté sur une étendue de territoire plus grande que lors des attaques antérieures. Des bombes ont été lancées sur Norfolk, Suffolk, le Lincolnshire, le Leicestershire, le Staffordshire et le Derbyshire. Leur nombre est évalué à 220.

Aucun dégât militaire n'est signalé, sauf sur un point du Staffordshire. Les dégâts matériels ne sont pas importants.

Les pertes restent fixées à 54 tués et 67 blessés.

## Déraillement du Rapide de Calais

### NOMBREUSES VICTIMES

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Le rapide venant de Calais a déraillé en gare de Saint-Denis. Plusieurs wagons ont été blessés.

Saint-Denis, 1<sup>er</sup> Février.

Le rapide de Calais, qui doit régulièrement passer en gare de Saint-Denis à sept heures, est arrivé ce soir avec un retard d'un quart d'heure environ. A peine avait-il dépassé la gare qu'il était arrêté à la proximité du pont de la Révolte, que la machine dérailla sur la gauche, entraînant avec elle quatre wagons. La vitesse du train était considérable, et les trois voitures de queue quittèrent les rails vers la droite, dans un mouvement giratoire. Les voitures renversées et brisées, formèrent un inextricable amas de ferrailles d'où partaient les cris déchirants des femmes et des enfants. Presque aussitôt, les réservoirs contenant le gaz destiné à l'éclairage prélevaient feu, et, en quelques minutes, l'incendie gagna tous les wagons renversés, l'entraînant avec lui. Le lieu de la catastrophe donne une impression de désastre. Certains wagons ne forment plus qu'un amas de débris calcinés informes.

Les restes des victimes sont recueillis dans des draps et déposés à la gare de Saint-Denis. Pour un certain nombre d'entre elles l'identification sera difficile, car plusieurs corps ont été presque entièrement calcinés.

Les trains des autres lignes ont été arrêtés devant le lieu de la catastrophe et des blessés y ont été déposés pour être transportés à Paris. Les plus sérieusement atteints ont été conduits à l'hôpital de Saint-Denis.

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

A 11 heures, on établit comme suit le nombre des victimes déjà retrouvées: Six corps sont déposés à la morgue de Saint-Denis; dix blessés ont été transportés à l'hôpital de la même ville, où peu après leur arrivée

# Sur le Front russe

## Communiqué officiel

Pétrograd, 1<sup>er</sup> Février.

Le grand état-major du généralissime fait le communiqué officiel suivant:

FRONT OCCIDENTAL. — Le dual d'artillerie dans la région de Riga a toujours été animé au cours de la journée d'hier. Dans la région d'Ohnger l'ennemi développa un violent feu de mitrailleuses et de mousquetiers au sud-est de Schloss et de Kokkenhusen.

En amont de Friedrichstadt, une troupe allemande vêtue de sarraus blancs, a tenté de rompre la glace de la Dvina. Elle a été dispersée par notre feu. Dans la région du village de Rodistul, sur l'est de Sventitskoy, nos aviateurs ont canonné des convois ennemis et un train.

Dans la région du lac Narochs, les Allemands ont lancé des projectiles de gros calibre dégageant une odeur particulière.

Sur le front occupé par les troupes du général Ivanoff, il faut relever une action heureuse de notre artillerie.

En Galicie, sur la Strypa, un échec a été infligé à une offensive que des groupes ennemis ont tenté du côté d'un bois, dans la région nord-est de Bouchach.

FRONT DU GAUCHE. — Nos troupes continuent à talonner l'ennemi dans la région de Tortoum et de Klynsy.

## On arrête le Président de la Société des Alsaciens-Lorrains

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Sur mandat du lieutenant Rivière, les agents de la Sûreté ont arrêté M. Eugène Kuentzmann, âgé de 52 ans, président de la Société des Alsaciens-Lorrains.

M. Kuentzmann est inculpé d'escroquerie, d'abus et d'infraction à la loi de 1886 pour espionnage. Comme délégué auprès du bureau central de recrutement de la Seine pour faciliter l'engagement de Alsaciens-Lorrains, M. Kuentzmann a fait engager un étranger à l'aide d'un faux certificat. Ce fait tombe sous le coup de la loi de 1886, qui punit toute personne qui s'introduit à l'aide d'un faux nom et d'une fausse qualité, dans une place forte ou un établissement militaire.

M. Kuentzmann a en outre reçu de fortes sommes sous forme de dons. Il n'a pu jusqu'ici en justifier l'emploi.

L'inculpé a été écroué à la Santé.

## Un Territorial tua son Camarade poursuivi; il est tué à son tour

Chambéry, 1<sup>er</sup> Février.

Avant-hier, un territorial du 109<sup>e</sup> régiment d'infanterie, hospitalisé à Monthiers, fut d'un coup de revolver, un camarade et a pris la fuite.

Le militaire, découvert hier et poursuivi, a été à son tour tué d'un coup de fusil tiré par un habitant.

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

Le marché a manqué d'animation aujourd'hui. Au parqué, on le 3<sup>e</sup> est inscrit à son cours précédent, pendant ainsi son report de 32 centimes coté 48. Au comptant on est monté de 10 centimes. Le 5<sup>e</sup> est à 87 25, mais ce cours n'entend coupon trimestriel de 1 fr. 25 détaché. Il sensu que ce fonds est en hausse comme grand-mère. Sur les autres valeurs, on est bien tenu, en particulier sur l'Extérieure Espagnole, qui réalise encore une petite avance et sur le Rio qui gagne quelques francs. Sur le marché en banque, les mines d'or sont fermes. Mines cuprifères, bien tenues également. Par contre, les Baux ordinaires et valeurs de caoutchouc, toujours hésitantes.

## Bulletin Financier

Paris, 1<sup>er</sup> Février. — Le marché a manqué d'animation aujourd'hui. Au parqué, on le 3<sup>e</sup> est inscrit à son cours précédent, pendant ainsi son report de 32 centimes coté 48. Au comptant on est monté de 10 centimes. Le 5<sup>e</sup> est à 87 25, mais ce cours n'entend coupon trimestriel de 1 fr. 25 détaché. Il sensu que ce fonds est en hausse comme grand-mère. Sur les autres valeurs, on est bien tenu, en particulier sur l'Extérieure Espagnole, qui réalise encore une petite avance et sur le Rio qui gagne quelques francs. Sur le marché en banque, les mines d'or sont fermes. Mines cuprifères, bien tenues également. Par contre, les Baux ordinaires et valeurs de caoutchouc, toujours hésitantes.

## NOS AVIS DE DECES

Les avis de décès sont reçus:

Dans nos bureaux, 75, rue de la Darse, jusqu'à 2 heures du matin.

Dans les bureaux de l'Agence Havas, 31, rue Pavillon, jusqu'à 6 heures du soir.

Et chez tous nos correspondants et dépôts de la région.

Leur prix est de un franc la ligne.

Un avis de décès inséré dans le Petit Provençal constitue une lettre de faire-part peu coûteuse, qui est lue par un grand nombre de personnes, et qui parvient plus rapidement qu'une correspondance postale aux parents, amis et connaissances des familles frappées par un deuil.

### REMERCIEMENTS

M. et M<sup>me</sup> Achille Giboin et leur famille adressent leurs remerciements à la population des Arcs et à toutes les personnes qui leur ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur regretté fils VICTOR GIBOIN, engagé volontaire de la classe 1917, caporal au 45<sup>e</sup> régiment de marche, décédé pour la Patrie, à l'âge de 18 ans.

### REMERCIEMENTS

M<sup>me</sup> veuve J.-B. Roques et sa famille remercient leurs amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de leur regretté fils VICTOR ROQUES. La messe de sortie de deuil a été dite en l'église de Saint-Giniez, dans la plus stricte intimité.

### REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. et M<sup>me</sup> Damien Santandrea; M. et M<sup>me</sup> François Romanetti et leur famille remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de la mort de leur regretté fils PAUL-MARIE SANTANDREA, né MARINI, leur mère et belle-mère bien-aimées, et les prient de bien vouloir assister à la messe de sortie de deuil, qui sera dite demain jeudi 3 février, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre (des Augustins).

### AVIS DE DECES ET MESSE

M<sup>me</sup> veuve Albertini et ses enfants prient leurs parents, amis et connaissances d'assister à la messe de sortie de deuil de leur fils et frère chéri ALBERTINI Jean, mort en mer, qui sera dite le 3 du courant, à 7 heures, église du Calvaire.

### AVIS DE DECES

(Gréoux-les-Bains, Basses-Alpes)

M. et M<sup>me</sup> L. Marius et leur fille (Marseille); M. et M<sup>me</sup> F. Orsillon, née Marius; M<sup>me</sup> et M. D. Marius, caporal au 9<sup>e</sup> territorial au front, et leurs enfants: M<sup>me</sup> veuve J. Agnès et ses enfants (Gréoux); M<sup>me</sup> veuve Motton-Barral; M. et M<sup>me</sup> Anna et leurs enfants: M. et M<sup>me</sup> Butif (Paris), Poutrière, Chatain, Carbonel (Gréoux), Depieds (Hyères), Barral et Orsillon (Marseille) ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de M<sup>me</sup> veuve Hippolyte MARIUS, dite BARRAL, leur regrettée mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée, décédée à l'âge de 76 ans. Les obsèques ont eu lieu le 31 janvier.

Paris, 1<sup>er</sup> Février.

A 11 heures, on établit comme suit le nombre des victimes déjà retrouvées: Six corps sont déposés à la morgue de Saint-Denis; dix blessés ont été transportés à l'hôpital de la même ville, où peu après leur arrivée

